

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Communication et maîtrise approfondie du français</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier en enseignement section 2 - BA2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Catherine FROMONT	20	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Communication et maîtrise approfondie du français	20h	Catherine FROMONT

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Communication et maîtrise approfondie du français</b> : 8h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires, 2h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Communication et maîtrise approfondie du français</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive           <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;</li> <li>◦ maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;</li> <li>◦ maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;</li> <li>◦ prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;</li> <li>◦ agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;</li> <li>▪ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;</li> <li>▪ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

- la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- les compétences du praticien réflexif
  - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
  - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
  - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

### Objectifs de développement durable

Aucun

### Acquis d'apprentissage spécifiques

L'étudiant sera capable de :

- faire preuve d'une maîtrise approfondie du fonctionnement du code et de son utilisation au service de la communication ;
- formuler un texte professionnel en respectant les normes orthographiques, grammaticales et textuelles ;
- développer un regard réflexif sur ses écrits en vue de les améliorer par l'exercice de la réécriture ;
- adapter et analyser sa prise de parole à la situation de communication.

### Contenu de l'AA Communication et maîtrise approfondie du français

Production de textes liés à la profession et spécificités du fonctionnement du code.

Prises de parole adaptées aux situations de communication professionnelles.

### Méthodes d'enseignement

**Communication et maîtrise approfondie du français** : approche interactive, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC

### Supports

**Communication et maîtrise approfondie du français** : copies des présentations, notes de cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Communication et maîtrise approfondie du français

[www.ccdmd.qc.ca/fr/](http://www.ccdmd.qc.ca/fr/)

CHERDON Chr. (2017). Guide de grammaire française. De Boeck.

### Évaluations et pondérations

**Évaluation**

Note d'UE = note de l'AA

**Langue(s) d'évaluation**

Communication et maîtrise approfondie du français : Français

**Méthode d'évaluation de l'AA Communication et maîtrise approfondie du français :**

Ecrit : 80 %

Oral : 20%

La note à l'AA est absorbante. La note la plus basse est attribuée à l'AA même si la moyenne de l'AA est égale ou supérieur à 10/20 et ce, indépendamment du calcul de moyenne, pondérée ou non.

Année académique : **2024 - 2025**